



Foire aux questions pour les fournisseurs de services



[FAQ](#)

[Guide sur la délivrance de permis](#)

[Faites une demande maintenant](#)

[Accueil](#) » [Fournisseurs de services](#) » [FAQ](#) » Indemnités de soins auxiliaires

Indemnités de soins auxiliaires

1. [Puis-je soumettre un formulaire FDIO-21 par le Système DRSSAA pour des services relatifs à des indemnités de soins auxiliaires?](#)
2. [Dois-je toujours produire un formulaire FDIO-18 s'il n'est plus nécessaire de soumettre les factures relatives aux services de soins auxiliaires par le Système DRSSAA?](#)
3. [J'ai soumis un formulaire FDIO-18 relativement à une évaluation des besoins en soins auxiliaires avant le 1er décembre 2014 et il a été approuvé. Puis-je soumettre un formulaire FDIO-21 par le Système DRSSAA pour cette évaluation?](#)

§

Puis-je soumettre un formulaire FDIO-21 par le Système DRSSAA pour des services relatifs à des indemnités de soins auxiliaires?

Depuis le 1er décembre 2014, les soins auxiliaires ne sont plus assujettis à la Ligne directrice concernant le Système DRSSAA et ne sont pas précisés aux fins du paragraphe 49 de l'AIAL.

Un formulaire FDIO-21 peut être soumis par le Système DRSSAA pour les évaluations des besoins en soins auxiliaires ou la production du formulaire FDIO-18. Les factures relatives aux services de soins auxiliaires présentés dans un formulaire 1 ne doivent pas être soumises par le Système DRSSAA étant donné que ces services ne sont plus assujettis à la Ligne directrice concernant le Système DRSSAA.

Dois-je toujours produire un formulaire FDIO-18 s'il n'est plus nécessaire de soumettre les factures relatives aux services de soins auxiliaires par le Système DRSSAA?

Un formulaire FDIO-18 peut être soumis par le Système DRSSAA pour une évaluation réalisée afin de déterminer les besoins en soins auxiliaires.

J'ai soumis un formulaire FDIO-18 relativement à une évaluation des besoins en soins auxiliaires avant le 1er décembre 2014 et il a été approuvé. Puis-je soumettre un formulaire FDIO-21 par le Système DRSSAA pour cette évaluation?

Un formulaire FDIO-21 peut être soumis par le Système DRSSAA pour les évaluations des besoins en soins auxiliaires approuvées ou présumées l'être avant le 1er décembre 2014. Un formulaire FDIO-21 peut aussi être soumis par le Système DRSSAA pour les évaluations des besoins en soins auxiliaires ou la production du formulaire FDIO-18.

[Haut de la page](#)

[Haut de la page](#)

Page: 4 113 | [Trouver la page:](#)